DU PROCÈS DREYFUS

Le départ du capitaine

Cayenne, 10 juin. — Ainsi que nous l'avon annoncé, le capitaine Dreyfus a été embar qué a bord du croiseur Sjaw, hier matin, sent heures.

a bord du croiseur Staw, nier main, a i heures.

"autorité militaire a remis le prisonnier re les mains du commandant Coffinières Nordeck, conformement aux instructions l'administration penitendiaire.

a capitaine Drevius est revêtu d'un cosne civit compet. et commence à laisser de l'est de la capita de la capita de la capita d'order spécialement aménagée pour lui. La te en est gardée par un factionnaire on mes.

e en est gardee par un iactionnaire en encomment de l'arrivée à bord du capitaine glus, le piquet de garde et les officiers de les étaient seuls présents sur le pout, pantin, à é h. 20, le 5/aw a levé l'ancre à ination de Brest.

La frousse de Mercier a prévision des poursuites qui pourraient dirigées contre lui, le général Mercier a de ses intérês à Me Ployer, butonnier de lire des avoçats, dit l'Agènce Havas.

Interview du Colonel Picquart

Un rédacteur du Figaro a interviewé, ven-redi, à la ville d'Avray, le colonel Picquart, uelques heures après la mise en liberté du aillant officier. Voici quelques extraits du récit de notre onfrère:

Le colonel dit gaiment, en me tendant

... Le colonel dit gaiment, en me tendant les mains:

— Ent quel plaisit de se ravoir (
Te contemple avec émotion sa figure pàlic. Ses yeux bleus, si droits, si francs, si doux, sont fatigues; hi a troits, si francs, si doux, sont fatigues; hi es emble que sa moustache rousse a plus de polis bhanes que l'an dernoir. Il me parait aussi un peu plus volté. Je as retroute plus a voix joyeuse d'enfant. Sa physionomie tout entre de current de l'année plus en le control de l'année de l'

l'élasticité de mes membres, vous verrez que le raiseunirai,
Hirit. Mais son rire fl'est pas communicatifet je an peux le partager.
— Savez-vous quelque chose de curieux
C'est que, tout à l'heure, je me suis apercu
que je savais plus monter les escaliers... Les
mouvement depuis un an bientôt, et cela me
parait très difficile.
Nous marchons quelques instants dans
une allée jonchée de feuilles seches.
Comme je ne veux pas abuser du hasard
qui m'a mis devant iut, j'aborde vite les
points brollants:

qui m'a mis devant lui, l'aborde vite les points brilants:

— Vous savez que Dreyfus doit être en route depuis ce matin ;

Un silence, Puis il dit:

— Quelle émotique pour lui quand il a quitté l'île... quand il a regarde s'éloigner cette terre où il devait mourir!,...

Je remarque:

— Quand on pense que c'est à vous qu'il doit re miracle, et qu'il n'en sait rien !...

Très doux, on hochant la tête, il dit simplement:
---Ah! en fait, sans le miracle du « p etit

L'écrou conjugal

L'écrou conjugal

L'histoire est authentixue, dit l'Aurore, et nous pourrions nommer — n'était notre discretion extrême — un nationaliste qui a accessifie eve une jois véritable la nouvelle de la libération de Picquart. Oui, un nationaliste puis esterhaxiste que Judet et Millevoye. Ce patriote (fonctionnaire de l'ordre judiciaire) est marié à une Parisienne charmante spirituelle et dreyfusiste euragée.

principal de la contre les deux époux, le mari approuvant la mesure prise dans l'intrét des faussaires, is femme tachant de lui en faire comprendre tout l'oeseux.

— Pulsque vous adprouèze l'infamie commise par le gouvernement, dit-elle crific, touverés bon de souair un peu pour elle. Indu que Piaruge, sera sons les verrous, le Et la jeune femme ferma sa chambre au nez de l'anti-dreyfusard transi.

Pour que la punition infligée à l'époux nationaliste fût complète, elle ne cacha point à ses amies la peine qu'elle lui infligeait.

Hier, sans doute entin, le fonctionnaire est reutré dans l'averce de é ses droits de fareure dans le contre de é ses droits de fareure de l'articult ces lignes l'écrou conjugal aura dét levé...

Correspondance Belge

Estion scialiste. A la sulte du décès detection devait avoir lieu de conseiller provinci. A la sulte du décès detection devait avoir lieu dace soi aliste. On conseiller provinci soi alle du décès de conseil. Une seule candidature ayant été présentée, celle du étoyen Deudal de Bois de Boussu, celui-ci a été déclaré éta sans lutte. Théètre populaire. La Fédération bruxelloise du Parti guyriera décidé de créer à la Maison du Peuple un théètre populaire flamand donnant des représentations frégulières.

res. Immédiatement seront joués des drames cialistes, œuvre du citoyen Bolle. acteur l'Théatre communal.

socialistes, curve m cityen bolle actour du Théatre communa.

La lei électorale. Le socrétaire de la section centrale, M. de Trooz, députe clériral de Louvain, dépasera son rapport sur la loi électorale à la fin de ce mois. On peut donc prévoir que celai-ci viendra en discussion au début du mois de juille.

Le cartel à devers. Nous ayons anoncé le projet d'alliance des libéraux, porgressistes et socialistes à avvers était sompu, à la suite du refus des libéraux unis d'accorder plus de deux sièges au Parti ouvrier.

Devant la réprobation, qui avoit accueilli cette décision, le comité des libéraux unis a résolu d'accorder thois sièges aux socialistes.

listos.

Poursultes contre les socialistes. — Le Parquet a définitivement résolu de poursuivre nos amis Vandervelde, Furnémont et Emeet pont les bagarres qui ont suives la manifestation électorale.

De plus,Vandervelde et Emeet seront pourpuivis pour leurs meetings en plein air,

Léon MEYSMANS. Faits Divers

HORS REGION

VIOLENT INCENDIE

Paris, 10 juin. — Un incendie assez grave s'est déclaré à une heure du matin, rue de Fourneaux, 116, chez M. Patey, enispire des de transport de viande.

Le feu, dont on ignore la cause, a pris naissance au milieu de soites de foin entassées dans le grenier.

L'alarme a éte dennée par M. Georges Coduelin, garton boucher au service de M. Patey, Ce dernier, aidé de trois employés et de vochers de flacre, a pu seuver tous les chevaux de son écurie.

Les pompiers de la caserne villemain et de la caserne du Vieux-Colombier, accourus au president appei, n'ont pu éteindre le feu un près deux leures de travait.

Les degats, consistant surfout en forn-de degats, consistant surfout en forn-tion somme de 20,000 francs, sont couverts par une assurance.

Un accident de mise en page survenu en dernière heure nous oblige à remettre à demain la plupart de nos informations parisiennes et locales et à livrer à tous nos lecteurs notre édition du Pas-de-Calais.

DOUBLE SUICIDE

Enreisz, 70 juin. — M. Rémy Garnier, fabricant à Esy Ébrre), ago de 68 mas, et sa femine, açõe de 62 nas, et sa femine, açõe de 62 nas, se sont donnes la mort on sasphyxiant dans leur chambre, à l'aide d'un fourneau plein de charbon de bois et place près de leur lit.

La causc de ce drame est une tentative de chantage exercée contre M. Garnier par une femme qui l'accusait d'avoir viole sa filotte, agoe de neuf à dix ans, et l'avait menacé de le dénoncer a la gendametric, les doux époux per les des la company de la

EXECUTION D'IN HUISSIER

Puris, 10 juin. — Hier matin, vers dix heures, ie sieur Marie, husoici, accompagne d'un do ses clercs, se présentait au n' 1 de la rue du Veux-Palais, dans un appartement du second étage, occupé par M. X..., employé de commerce, pôur y faire une saiste, en vertu d'un jugement prouoncé le mois dernier par le tribunal de commerce.

Marie était, seton l'usage, accompagne d'un commissaire de police, M. Mostage, accompagne d'un commissaire de police, M. Mostage, accimpagne d'un commissaire de police quand M. X... entra dans son appartement ets enontra vivement surpris d'y trouver du monde; l'huissier lui fit alors connaître l'objet de sa visite et le commissaire de police déclina se procédure, soulevées par le vent, voltigére ni danns la ruc.

Puis, au mé rive viver et un paquet de cardonianic qu'il allait les tuer, Ce dernier le désarma en temps.

Cette scène se passaait dans la chambre à coucher, et quelques secondes après, M. X..., parvennant a s'échapper, passait dans une autre revolver, charge de six coups, qu'il accimit dans se pordait pas de vue, arriveit sur lut.

Dans la Région

Cour d'Assises du Pas-de-Calais

Par ordonnance de M. le premier président de la Cour d'appel de Douail l'ouverture des assises du département du Pas-de-Calais, par le 3e trimestre 1899, a été fixée au lundi 3 uillet prochain. Conseiller à la Cour d'appel de Douai, auque ladite ordonnance donne comme assesseurs MM. Gobert, juge et Sergeant, juge suppléant au tribunal civil de Saint-Omer.

LILLE

AUJOURD'HUI:

Balletia météorologique. — Résumé des beservations météorologiques faites à Lille, le 10 juin, à 2 h, du soir: Pression barométrique: 767 mpm. — Tem-pérature maxima: 22 ; minima: 7 — Hu-midité: 9,71. — Etatduciel: couvert. — Direc-tion et force du vent: N. E. modéré. — Temps probable pour aujourd'hui: beau; pour de-nain: incertain.

CONSEIL MUNICIPAL

Voici l'ordre du jour de la séance extraor dinaire du Conseil municipal qui aura lier le mercredi 14 juin, à huit heures et demic

du soir:

Rapacets de commissions.— Eclairage
du théatre, installation supplémentaire.

du viveau passage de voitures à l'Hotel de
Villo.—Aquedue, rue Fontaine-Delsaulx.—
Aquedue, rue de la Palecque.— Caisse des
ciratics.— Regiement de pension.

Affaires neuvelles. — Congrès de médecine, subside. — Syndicat des mouleurs, subside. — Prise en bail d'une maison façade de l'Espinade. cine, subside. — Syndient des mouleurs, subside. — Prince en bail d'une maison açade de l'Esplanade. — Terrain rue d'Haubourdin, dispense de purige. — Soutiens de familie. Abattoir, raccordement au chemin de far, — Institut Pasteur, achai ne misoyenneté. — Achai de maisons, ria Despossesau et rue d'Irène. — Rue membre. — Achai de maisons, ria Despossesau et rue d'Irène. — Rue membre. — Achai de parcelle quai de l'Ouest et rue nes Reçations. — Section de Fires, rectification de prix d'achai de terrain. — Alignement rue des Fires vaillant. — Prolongement du chemin e l'Evêque. — Travaux a l'école rue Saint-Sobastien. — Reote de Carirdita, répartition. — Canal du magasin aux fourrages, couverbue. — Reote de Carirdita, répartition. — Canal du magasin aux fourrages, couverbue. — Reote maionie, n' 43, chasement de l'achai stonçon en voirie communale. — Tramways électriques, enquête supplémentaire, nouvelles lignes. — Route nationale n' 41, Lille à Tournal. Réparations. — Temple israélité. Travaux. — Collège Fénelon, fourniture de danrées, marché. — Eco-

les de l'Ett. pia sur le les. — Bureau de benfaisance, compte mainistratif pour 1898. — Bureau de bienfaisance, compte de l'Articles de l'Articles de l'Articles de l'Articles de l'Articles des pauvres et de l'administration.

Hospicos : alienaties de terrain 1 La Bassico. — Hospicos et Bureau de bienfaisance; alienation, celange Ch. d'ulie. — Hospicos i Vente d'artires à Piers. — Hospicos ; Vente de maison, rue de Paris. — Hospicos ; Vente de terres à Emmerin.

Cuisines populaires femcilement 1898 9.

Caver Pie Wica; collation de Bourses. — Usta de l'Arbonnoles transformation. — Logements insalubres; homologation de rapports.

gements insalubres; homologation de rap-ports.

Cimetière de l'Est, Entretion de tembe. — Dépot de l'Arbrisseau, Outillage. — Sapeurs-pompiers, caisse de secours. — Sapeurs-pom-piers, Caisse des retraites. — Caisse des re-traites.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

M. Dufour, secrétaire-général de la Section
Lilloise, de la Ligue des Droits de l'Homme,
a reçu du cabinet du Président de la République, la lettre suivante :
Monsieur le Secretaire,
J'ai place sous les yeux de M. le Président de la République le telégramme que vous lui
avez adressé et il me charge de vous remercier, vous et vos collègues de votre sympatine et de votre devouement républicain,
dont il est broiondément touche.
Venuilez agrèer, Monsieur le secrétaire, l'assurrance de mes sentiments les plus distingués.

Le Préfet honoraire.

Directeur da Cabinet du President de
la République.

Signe : COMBARIEN.

Théâtres Fêtes & Concerts

weight is prix gentree qui est de 0,50 centres.

Vorei le programme de ce concert, fre parLe Sabre au clair, marche, D. Trave.

Le Sabre au clair, marche, D. Trave.

L'Etolie du Nord, ouveriure, Meyerbeer.

Romance de l'Etolie du Tannhauser, Waner, par M. Plaquet.— Les Amourettes,
aise, Gung'l.— solo de piston, par M. Bacuoville, Arban.

2 partie.— Fsclarmonde (Hymenec. Masenet.— Romance pour violon, par M.Bailly
insofilliez.— Amour discret, Gavotte, Resci
e Merle Blanc, polka pour petite fiute, par
l, Ronduses, Damaae.— Machine à coudre,
iarchie. Strauss.

LE NORD

ROUBAIX

AUJOURD'HUI de matation. — Température a : à 9 h. du matin, 21 ; à 2 h.

Marché aux Fleurs, Grande Place, jusqu'à ne heure.

Place Chevreul, jusqu'à 1-6, 172. Bibliothèque, cellections d'échantillons of dessina artistiques, à l'école nationale les Aris industriels, rue de l'Ermitage, 5, ou-verte de 9 h. à midi, de 2 h. à 4 h.

Musée artistique, archéologique, ethnogra phique et d'histoire naturelle, place Che a eul, ouvert de 10 heures à 2 heures. Elppodrome. -- A 3 heures, grand con-eri organisé par la Fédération des Associa-ions Amicales des anciens élèves des écoles

care de Beaurepaire.

Caisse d'épargue. — Caisse postale à tous les bureaux de postes, ouverte jusqu'à une heure. Caisse dépargne de floubaix, 5, rue du Chateau, ouverte pour les depois de l'ait heures du matin, pour les remboursements à 17 b. 112.

LES PROCESSIONNARDS

Comme les jeurnaux cléricaux l'ont annéncé, quelques processionaels de l'U.S. et P.
ont adressé une lettre au maire pour lui demander de consulter la population, par voie
de referendum, sur le retablissement des processions. C'est au nom de la Liberté que parlest es messions. Le avoir étéprompte, puislest es messions le avoir étéprompte, puislest les messions le vier les murs une
nouvelle copie ne l'arrêté pris les murs une
neuvelle copie ne l'arrêté pris les murs une
neuvelle copie ne l'arrêté pris les murs des
lest les collaborateurs.

« Yu l'état aux et l'es esprits, dit l'arrêté de
prochaine sortie des processions, le renouvellement, avec aggravation de soènes de dépublique préjudiciables à la dignité de la religion elle-mème. »

Au lendemain des processionnels qu-

inton elle-mème.

Au lemnomain des provocations cléricales
d'Auteuil, messieurs les processionnels auraient mauvaise grâce à prêtandre que coconsidérant de M. Léon Atlant a cessé d'être
vani.

Por doit s'abstenir de leur donner satisfaction.

Au nom de la Liberté, ces indivieus ebilgent les ouvriers roubaisiens à venir se faise
inscrire à leur U. S. et P. ou à crever de
faim.

Au nom de la Liberté, its obligeraient ces
mêmes travailleurs et les petits commerçants,
procession sinon, plus de travail plus de
clientèle plus de pain !

Contre eux, les républisains défendent donc
la liberté de penser.

Si MM. les processionnards avaient
quelque décence, il zenonceratent même à
leur nabituelle représentation sur les marches
de Saint-Martin. Ces bons patriotes, ces excollents amis de l'armée ne peuvent ignorer

doma is beneficilon. Transee enterms qui convalue di la France et affait lirer sur les solcite français.

Quand un monument a été le theâtre de tels explors, on évite tout ce qui peut les rappeler. L'is commissaire cantral se fera carfainnement un devoir de le dire aux cléttaux, saintenant que M. Laurenceau n'est plus la pear lui ordonner de laisser violer la loi.

G. LESUR.

Jes de boule à la platine. — C'est dimanche prochain qu'aura lieu le grand jeu de boule à la platine. chez François Hermas, estaminet du Lion d'Or, Grande-Rue, 33, à Reubaix.

Reubaix.

L'imprimerie cuvrière, porte à la con-naissance du public, que son réprésontant, le citoyen Louis Catrice, a transféré son do-micile boulevard Beaurepaire, 170 où toutes es commandes delvent lui être adressées.

Stémegraphie. — Les membres du Cercle stenographique l'Alliance Roubaisienne sont pries d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche it courant à 10 h. 1½ du main, au siège du Cercle, café Delattre, place de la Fosse aux Chènes.

N. B. — Tous les dimanches de 10 h. 1½ à leure, cours publics et gratuits de sténographic par M. Léon Lepercq, professeur.

Les contraventions. — La police a dressé hier huit contraventions dont trois pour défaut de balayage, 3 pour ivresse, une pour caharet ouvert après l'heure, une pour divagation de chien.

cabaret ouvert après l'heure, une pour divagation de chien.

Les Processions. — La mairie de Roubaix en réponse aux provocations cléricales qui deviennent de plus en plus audacieuses et qui tentent à rien moins qu'à amener la guerre civile, vient de faire afficher à nouveau l'ancien arrèté municipal qui interdisait les processions. En voici la teneur:

Le Maire de la ville de Roubaix, vu:

Le vœu émis à la presque unanimité des me du 7 mai dernier; unanimité des me du 7 mai dernier; au tre veu du 18 mille 4 aout 1780 titre XI art. 3;

La loi du 18 Germinal, an X, art. 45;

La loi du 18 juillet 1837, art. 11;

Les instructions de M. le Prefet du Nord, du 24 juin 1881.

Considérant:

Que, la sortie des processions qui a eu lieu dimanche dernier, dans cette ville, a provoque des manifestations en sens contraire et des collisions qui ont trouble l'ordre public à leu de craindre, à la prochaine sortie des processions, le renouvellement avec aggravation de ces secaes de désordres aussi dangerouses pour la sécurité publique que pré-indiciables à la diguité de la reigion elleméme;

Qu'il est du devoir de l'autorité municipale Qu'il est du devoir de l'autorité municipale prévanir le retour de pareils faits :

qui est du devoir de l'autorité municipale de prévenir le retour de pareils faits: Artete; Article premier. — La sortie des proces-sions sur la voie publique est interdite dans toute l'étendue du territoire de Roubaix. Art. 2. — M. le Commissaire central de po-lice est charge de l'exècution du présent ar rété,

é.

Hôtel de ville, à Ronbaix,
le 25 juin 1881.

Signé : Léo Maire

Signé : Léo Maire

Pour copie conforme :
Le Parie.

Vu et approuvé :
Le Prélet du Nord,
Signé : Paul CAMBON.

Signé: Paul GAMBON.

Nécrelegie. — Mme Veuve Alfred Motte, mere de M. Eugène Motte, députe, est décèdee samet matin, succombaat à une hémornagie cerchrale.

Arrestation d'une expulsee. — Sylvie Bairen, âgée de 50 ans, couturière, sans dominie lixe, a été arrêtée vendredi soir, Grande-Place, pour mendicité et infraction à un arrêté d'expulsion.

Exercit de la Conr de Cassation. L'affi-hage de l'arrêt de la Gour de Cassation pro-conçant la revision de l'inique procès Drey-uis, a été affiche hier en ville. Cet affichage a causé une grande émotion lans le public qui se pressait aux abords des implacements réservés à l'affichage officiel, lotamment à l'Hôtel de Ville ou le perron tait noir de monde, hier soir vers les huit leures.

tion, disait un brave ouvrier, on peut es-tifin, disait un brave ouvrier, on peut es-r qu'on va retrouver de la justice en ice : C'est la l'opinion de tous ceux les haines religiouses et déroulédistes euglent point.

Nomination à la compagnie des tram-ways. — M. Ernest Belot, conducteur de 1re classe est nommé contrôleur à la date du 1er

The neavelly greve. - C'est encore dans une flature qu'une nouvelle grève s'est déclarée hier matin. Les ouvriers flieurs, rattaineurs et baclours de la société textile. The parbe, directeur Lejeune, au nombre de cinquante quatre, ont cessé le tra augmentation de c'est de la contra del contra de la contra del contra de la contra del la contra de la contra de la contra de la contra de la contra del la contra de

directeur, mais its n'ont pu'obtenir satisfaction.

A la flature Louis Ferrien, rue d'Hem,
la situation ne s'est pas modifiée.

A la demande de conciliation qui a éta
par un refus formel.

L'affiche suivante a été à cet effet placardec e la porte de la mairie;

Avis. — En exécution de l'article 12 de la
loi du 25 décembre 1892, le maire de la Ville
de Roubaix, a l'honneur de fauge maitre
aux la tressée à M. le Juge de paix des cantons Est et Ouest de Roubaix, M. Louis Ferrer refuse d'accèdea. Il a demande de réunion en conciliation faite au nom des délègués des rattacheurs en grève de son établissement.

Hôtel-de-Ville de Roubaix, le 10 juin 1898, ement. Hôtel-de-Ville de Roubaix, le 10 juin 1899, Le Maire, H. CARRETTE.

H. CARRETTE.

On comprend que de parellièe-décisions ne soient pas faites pour unir patrons et ouvriers. En tout oas, dans les doux flatures, la grève continue et elle pourrait durer un cerfain temps si les patrons ne cédaient pas aux justes et modérées revendications des ouvriers.

WATTRELOS. — Remaion du Conseil municipal. — Comme nous l'avons annoncé le Conseil municipal s'est réunie venfredi de Conseil municipal s'est réunie venfredi adoint préside.

Al y a seize conseillers présents sur vingtes sept. L'assemblée renvote à la prochain sénnce l'étude du budget de 1900; il adopte le projet de budget affecté aux chemins vicinaux. Le budget des Hospices est renvoye and conseille de l'acceptance de l'étude du complèsnes.

Diri est rentre choz lui continue de Conseil municipal s'est réunie ventre di conseil municipal s'est réunie ventre de l'assemblée renvois à la prochaine sème l'étude du budget de 1900; il adopte le projet de budget affecté aux chemins victoriaux.

Le conseil se projet de lui de 2000; il adopte le projet de budget affecté aux chemins victoriaux.

Le conseil se projet de caisse de retraite pour les employés municipalux est renvoyé à l'étude du procès-verbal de la précédemient, le cuseil instructurs ne dessités pour les réunien qui est accepté sans observations de voirie, émet un vote pour la creation de deux emplois d'instituteurs nécessités pour les froits de la conseil revoire à la commission de voirie, émet un vote pour la creation de deux emplois d'instituteurs nécessités pour les froits de la reunien qui est accepté sans observations de voirie, émet un vote pour la creation de deux emplois d'instituteurs nécessités pour entretien et conseil ne projet de l'accepte d'accepte de l'accepte de l'accept

Le vote è plus inferessant de la séames de vendredi a été celui qui a été fait sur la proposition de natre ami le citoyen Lecomte.
Voici cette proposition signée des citoyens Lecomte, Leclerog, Catteau, Henri Lefebyres et Henri Briffaut. - «Le Conseil municipal de Wattrelos Féuni en sance le 9 juin, félicite M. le président de la République d'avoir échappé à l'odieux aftentat dirigé contre sa porceape à l'odieux aftentat dirigé contre sa porceape à l'odieux aftentat dirigé contre sa porceape à l'odieux aftentat dirigé contre sa conservation personnelle et le maintien de la République».

Une courte discussion suit cette proposition. Un M. Deffrenne dit qu'il ne la votera pas parce que, lors de la mort de Félix Faure, le Conseil municipal n'a pas envoyé de condeixness. Le citoyen Lecomte lui fait justement remarquer que c'est bien plutôt contre M. Loubet que l'attentat a été dirigé et que cest bien plutôt contre M. Loubet que l'attentat a été dirigé et sept abstentions. La proposition est donc adoptée. Voict les noms des conseillers qui ont voté pour : Beuscart, Quesnoy, Boute, Jacquemont et les signataires les citoyens Briffaut, Lefebyre, Leclareq, Lecomte et Cattoau.

Genz qui se sont abstenus, et qui aussi

Briffaut, Leisbrie, Leoward, Lean de Laure Leau. Ceux qui se sont abstenus, et qui aussi meriteront les éloges de M. Eugène Motte, sont : MM. Leuridant, adjoint, Hazebrouck, Duquesnoy, Deffrennes, Borny et Jubaru. La scance a été levée à 10 h. 45.

La seance a été levée à 10 h. 45.

Cameours de chamt du 14 juillet. — Voic les prix qui seront donnés à l'occasion du concours de chant du 14 juillet.

Romances. — Basses et barytons, fre division : fer prix, 16 francs; 20 prix, 16 francs; 30 prix, 5 francs.

Prix, 5 francs.

Romances, tênors tre division, fer prix 15 francs; 20 prix 4 francs.

Romances, tênors tre division, fer prix 15 francs. 20 10 fr., 30 fr., 20 division, fer prix 15 francs. 20 10 fr., 30 fr., 20 division, fer prix 15 francs, 20 fr., 30 fr. Comique-grime, fer prix 15 francs, 20 fr., 30 fr. Comique-grime, fer prix 15 fr., 20 fr., 30 fr. Comique-grime, fer prix 15 fr., 20 fr., 30 fr. Comique-grime, fer prix 15 fr., 20 fr., 30 fr. Comique-grime, fer prix 15 fr., 20 fr., 30 fr. Comique-grime, fer prix 15 fr., 20 fr., 30 fr. Comique-grime, fer prix 15 fr., 20 fr., 30 fr. Comique-grime, fer prix 15 fr., 20 fr., 30 fr. Comique-grime, fer prix 15 fr., 20 fr., 30 fr. Comique-grime, fer prix 15 fr., 20 fr., 30 fr. Comique-grime, fer prix 15 fr., 20 fr., 30 fr. Comique-grime, fer prix 15 francs.

Aux membres de la section de Lys-lez-Lannoy.

Citoyens,

Vous êtes instamment priés d'assister à la
manifestation qui aura lieu le dimanche 11
juin, à 4 heures du soir et qui a pour but de
porter une couronne sur la tombe du regretté camarade Jacgère.

Votre présence, camarades, est indispensable.

Car en donnant votre concours à cette manifestation vous fercz voir aux capitalistes et
aux cléricafards que vous savez reconnaitre
celui qui a été si dévoue à la cause du Parti
Ouvrier.

L. LIÉNARD.

BEW. - Manifestation. - Aujourd'hui à 4 heures du soir grande manifestation anticléricale au sujet de l'enterrement du citore Louis Gachere, tous les camarades sont invités as e réunir chez le citoren Manche à l'ostaminet des 4 chemins, à 3 heures 112.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

TOURCOING

Solida Seguente des numéros sortis rates de simbours ables a partir du 5 juillet 1899, a 500 500 51, 383, 484, 444, 518, 537, 577, 586, 583, 779, 789, 580, 880, 913, 913, 1004, 1007, 1005, 1092, 1076, 1092, 1076, 1092, 1076, 1092, 1076, 1092, 1076, 1092, 1093, 1004, 1007, 1005, 1092, 1093, 1004, 1007, 1007, 1008, 1002, 1007, 1007, 1008, 1002, 1007, 1007, 1008, 1002, 1007, 1007, 1008, 1002, 1007, 1007, 1008, 1002, 1007, 1007, 1008, 1002, 1007, 1007, 1008, 1002, 100

ricurs et dont les obligations n'ont pas été remboursees: 75, 413, 458, 1791, 1819, 3567, 3611, 3780, 3786, 4597. Valent nette du coupon nº 14 au 5 juillet

Au porteur; 8,85. — Nominatif; 9,36.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ANNEXTIAIN. — Accident de volture; —
Jendi vers o heures de l'après-mid, deux jeunes gens, les nommés Charles Durot et Loui
Clovis, ouvriers mineurs, demeurant a Annoullin, se rendatent aux Aussereui de la
commune d'Allennes-les-maruis, montes sur
un charlot attelé d'un cheral, pour acheter
des l'agolisent de passer un pont près du canal de la Deule, lorsque le charlot emporte
sur une pente descendit sans qu'il put être
mairisé par Durot, qui conduisait et vint
avec tont l'équipage se renverser dans une
rigole, dont l'eur et la vase ont une profondeur de un mêtre enviolt mais Durot eut le
pled pris en dessous du timon.
Heureusement pour lui qu'il portait des
pantouïles et qu'après bien des efforts il put
se déchausser et rettrer le pied non sans
avoir recu plusieurs coups de pied du chevals la tête et la figure.
L'attie de de l'argire.
L'attie de l'argire de l'envanient près
charfiet dans le fond de la rigole.

Dirot est rentré chez lui tout mouillé et
vest alle Le docteur Deleroix à cté appelé.

du'éprouvent de ce fait, en Livet, les nombreux ouvriers et voyageurs qui suivent cette route peus prendre le traina la haise du faubeurg. Cette réclamation dont nous en avons déjà exposé plusieurs feis lei, même le biog fonde, donne lieu à une discussion qui na manque pas d'intéresser, même d'amuser l'audissire.

Faudissire.

Taudissire.

T

Promesses de mariages. — Henri Lesage, 21 ans, 2 mois, ajusteur, ne à Orchies et Angeles Sylvie Fourmestraux, 22 ans 4 mois, rassembleuse à Ronchin.

Dects. — Pierre-Joseph Tilleux, 53 ans, chef de district au chemin de fer du Nord.—Adelphe-Joseph Dujarlin, 38 ans, journalier

ARRONDISSEMENT DE DOUAL

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. Emecignement primaire.** — Lea directeurs d'écoles primaires du departement du Nord (nous ne savons si la mesure est genérale) doivent, chaque aunée, fournir un rapport circonstantie sur le service, la conduction des renseignements administratifs : ago, durecteur el de l'inspecteur primaire contient des renseignements administratifs : ago, durecteur el de l'inspecteur primaire contient des renseignements administratifs : ago, durecteur el de l'inspecteur primaire contient des renseignements administratifs : ago, durecteur des exvices, titres de capacité, etc.; et, pour finir un paragraphe l'abserat croire que tous les adjoints, suivant le desir exprimé par un grand nombre d'acpedeurs d'Académer de l'anche de l'anc

ETAT CIVIL DE LILLE

du 10 juin 1899

CES — Gabrielle et Marie Ruelens, bou

CONVOI CIVIL

Les personnes qui, par oubli, n'arraient par de la mort de Madame

Blanche LAURENT

Hanche LAURENT

Époise de Théophile SENECHAL,
Conseiller Municipal
décidée à Lomme, le 10 juin 1890, dans sa vingt-huitione, annes, sout prices de considérer le présent avis
qui aure lieu le Landi 12 dudit mois, à quaire lieure
précises du soir.
L'ausemblée à la maison mortuaire, Payé de Pérenchès (Maison Frèmaux à Lonnes, à trois heures tois
quarre, d'ou son orpos sera conduit directement au cismetièse duit lieu, pour y étre inhume.